

Dubitando

« *Dubitando ad veritatem pervenimus.* »
Cicero, *Tusculanæ*, 1.30.73

Petite revue d'histoire révisionniste

N° 3, mars 2005

Sommaire

Robert Faurisson, <i>Deux à-côtés de l'actuel tsunami shoatique</i>	2
Robert Faurisson, <i>Le syndrome de Dresde</i>	4
Henri van den Berg, <i>Chambre à gaz et terrain de foot</i>	6
François Sauvenière, <i>La banque(route) du Yad Vashem ou comment arriver à 6.000.000</i>	8
Maurice Haas-Colle, « <i>Des faits établis</i> »	11
Maurice Haas-Colle, <i>La transformation des morgues des crématoires d'Auschwitz-Birkenau</i>	15

Editeur responsable

Maurice Haas-Colle, mhc@vho.org

Les textes publiés le sont sans qu'ait été demandé le consentement des auteurs. L'éditeur en souhaite la reproduction. Toutefois, il voudrait rappeler que, si l'achat, la détention et la lecture d'écrits contestant la version officielle de l'Histoire ne sont pas (encore) interdits, en revanche, leur diffusion est le plus souvent interdite en raison de lois scélérates qui, comme l'Amendement [Fabius-] Gayssot, réglementent nos droits à la liberté d'information et à la liberté d'expression.

Abonnement

Abonnement gratuit. Ecrire à mhc@vho.org en précisant la version souhaitée : papier par la poste (réservée exclusivement aux journalistes) ou électronique par mail.

Sommaire du n° 1, septembre 2004

- o *Liminaire*
- o Robert Faurisson, « *Juivre ou mourir* »
- o Jean-Marie Boisdefeu, *De Gaulle et l'extermination des juifs. Le général était-il un révisionniste ?*
- o Jean-Marie Boisdefeu, *Et Churchill ? Et Eisenhower ? Y croyaient-ils davantage que De Gaulle ?*
- o *L'origine du mythe et son exploitation*
- o Jean-Marie Boisdefeu, *Né à Auschwitz en 1943 et mort en France en 1985*

Sommaire du n° 2, décembre 2004

- o Collègues, étudiants et amis de Bruno Gollnisch, *Pour la défense de Bruno Gollnisch*
- o Robert Faurisson, *Retour sur Shoah, film de Claude Lanzmann*
- o MHC, *La liquidation du ghetto de Lodz*
- o Maurice Haas-Colle, « *Auschwitz : la preuve* » ! *Oui, mais la preuve de quoi ?*
- o MHC, *Photos truquées*

Deux à-côtés de l'actuel tsunami shoatique

Robert Faurisson

La déferlante shoatique prend actuellement les proportions d'un vrai tsunami. Le mois prochain, j'en proposerai une analyse et une explication. Pour l'heure, deux à-côtés du phénomène valent d'être mentionnés. A eux seuls, ils nous confirment que les digues de la raison et du droit sont rompues et qu'au nom de la sacro-sainte Shoah à peu près tout abus devient licite. Dans un premier temps, on verra comment un magistrat de renom, soucieux de régler leur compte aux révisionnistes, en appelle publiquement à « la rue » et au « désordre » plutôt qu'à la loi et à l'ordre démocratique. Dans un second temps, je montrerai que, dans la ville où je réside, commence depuis peu, par voie de librairie et de presse, une sourde campagne visant à faire taire le révisionnisme par l'intimidation ou par la violence physique. Enfin, on pourra noter qu'en dépit de tels procédés les révisionnistes, eux, conservent leur sérénité et se disent, encore une fois, prêts au débat.

Contre les révisionnistes le président Monfort suggère publiquement d'en appeler à « la rue » et au « désordre ».

Sur « France-Culture », ce 15 janvier, à 8 h 30, Elisabeth Lévy organisait une discussion sur la liberté de la presse devant les tribunaux. L'invité principal en était Jean-Yves Monfort, magistrat à Versailles, membre de la Commission consultative des droits de l'homme et ancien président, à Paris, de la XVII^e chambre du tribunal correctionnel.

Interrogé sur la loi Fabius-Gayssot et sur la répression du révisionnisme, J.-Y. Monfort a déploré que « les citoyens indignés par un certain nombre de propos révisionnistes se déchargent un peu facilement sur les juges du soin de manifester leur indignation ». Il a préconisé deux solutions, dépendant, l'une, des historiens et l'autre, des citoyens. Il attend des historiens que ceux-ci « montent au créneau et viennent répondre à ces thèses et convaincre qu'il y a là mensonge ». Soit dit en passant, **il montre par là qu'à son jugement les historiens n'ont pas été capables, depuis un demi-siècle, de répondre aux arguments des révisionnistes.** La solution qu'il attend des citoyens a de quoi surprendre sauf si l'on a, comme c'est mon cas, pratiqué notre homme au palais de justice de Paris. En effet, J.-Y. Monfort souhaite que, pour leur part, les citoyens « **descendent dans la rue** » [sic] afin d'y exprimer leur indignation contre le « négationnisme ». Il a ajouté que cette dernière suggestion pouvait étonner de la part d'un magistrat mais qu'en la circonstance il préférerait « **un désordre** [sic] à une injustice ». Il ne s'est pas expliqué sur le sens de cette formule, inspirée de celle de Goethe qui, défendant un jour un coupable, dit : « Je préfère une injustice à un désordre ». Notre juge s'est alarmé du succès grandissant que connaît le révisionnisme. Il a précisé que, du temps où il avait eu à juger des révisionnistes à la XVII^e chambre, c'est-à-dire de 1991 à 2001, « chaque procès amenait de plus en plus de monde dans la salle d'audience » et que les révisionnistes passant en jugement voyaient affluer à leurs côtés de plus en plus de « supporters », au point qu'il en était « effrayé ». Là, J.-Y. Monfort nous la baille belle. Le contraire est vrai. Il est venu de moins en moins de monde à ces différents procès de révisionnistes et, sauf en 1998, à l'occasion du procès du lâche Roger Garaudy, les supporters, au fil du temps, ont peu à peu déserté le prétoire par crainte des coups et par lassitude. Il faut dire que le président Monfort manifestait la plus grande complaisance à l'égard des tricoteuses et des gouapes hurlantes et frappantes. Pas une fois il n'est intervenu pour empêcher les violences physiques, parfois très graves, que les révisionnistes ont eu à subir du fait des troupes de choc juives, jusqu'à l'entrée de la salle d'audience. A ce compte, les rangs des supporters étaient, comme on s'en doute, devenus clairsemés.

Ici, quand il dit souhaiter que les citoyens descendent « dans la rue », notre magistrat, gardien supposé de la loi et de l'ordre en même temps que défenseur attiré des droits de l'homme, ne précise pas sa pensée. Pour lui, « dans la rue » signifierait-il, par exemple : dans la rue, devant le domicile d'un Faurisson ?

Un appel au trouble contre Faurisson

Si je pose la question, c'est qu'à Vichy, où je réside depuis 1957, certains ne seraient pas fâchés, semble-t-il, que je tombe une fois de plus sous les coups de nouveaux épurateurs ou de ces comandos juifs, chers à l'avocat Serge Klarsfeld, pour qui mettre Faurisson à deux doigts de la mort est quelque chose « de normal et de naturel » (*Radio J*, 16 septembre 1989).

La ville de Vichy souffre de complexes. On ne lui pardonne pas d'avoir abrité le gouvernement du Maréchal Pétain. Aussi les autorités de la ville et quelques plumitifs locaux pratiquent-ils volontiers une forme de surenchère résistancialiste ou shoatique. Par moments, ils nous donneraient même à croire que, de 1940 à 1944, Vichy a été la capitale de la résistance à l'occupant. La réalité d'aujourd'hui est que Vichy est devenue l'une des capitales du groupe Partouche, opulente tribu de casinotiers, qui règne sur les cinémas de la ville. On comprendra que les belles âmes du lieu ont peine à tolérer, au sein de leur ville, ce qu'elles appellent avec insistance « la présence tranquille de Faurisson ». Depuis peu, une sourde campagne se développe sur le thème : il faut avoir le courage de révéler « la présence tranquille, à Vichy, du révisionniste Faurisson ». Une revue financée par le Commissariat à l'aménagement et au développement économique du Massif central (Datar) vient de lancer cette campagne [1]. Dans sa livraison de décembre 2004, la revue décrit « l'odeur pestilentielle de la pourriture historique » qui continue de régner à Vichy. Elle signale que Faurisson, décrit, au mépris de la vérité, en « homme lige de Le Pen » et en ancien activiste de l'Algérie française, y mène une existence paisible et se promène tranquillement dans les rues de la cité. La revue indique à ses lecteurs deux endroits où Faurisson a été physiquement agressé en 1987 et en 1989 et où il est toujours possible de le retrouver. Ces endroits sont le Sporting Club de Vichy et le parc où, près de son domicile, il se promène « sur les pas de son idole », l'ignoble Pétain. Il y a là, nous dit-on, le « signe [...] que la ville n'en a pas fini avec son passé qu'elle devrait affronter franchement ». Le journal *La Montagne*, dans son édition de Vichy, s'est associé à cette campagne qui ne dit pas son nom. Il s'est fait l'écho de cette revue qui, selon ses propres termes, « s'attaque aux fantômes de l'Etat français » et « évoque "la présence tranquille, à Vichy", du révisionniste Faurisson », lequel, précisons-le, est à la veille de ses 76 ans [2].

***Dubitando* ou la persistance, malgré tout, du révisionnisme**

Autre personne participant au débat dirigé par Elisabeth Lévy : Alain Rémond, ancien rédacteur en chef de *Télérama* et actuellement chroniqueur à *La Croix* et à *Marianne*. Ce dernier a mis en doute l'efficacité de la loi antirévisionniste et, allant plus loin, il a dénoncé « les conséquences effrayantes de la loi », qui, a-t-il ajouté, « nous empêche d'exercer notre métier d'historien ». Il a cité le fascicule *Dubitando*. A ses interlocuteurs il a dit qu'ils avaient dû, eux aussi, recevoir cette publication récente, laquelle, a-t-il déploré, tire habilement parti de l'interdiction légale du révisionnisme. Ledit fascicule, qui tient son nom d'une phrase des *Tusculanes* de Cicéron : « *Dubitando ad veritatem pervenimus* » (C'est par le doute qu'on accède à la vérité), constitue une preuve, parmi d'autres, de ce que les révisionnistes conservent tout leur sang-froid dans la tempête.

Tant il est sûr que les révisionnistes, eux, ont des arguments à faire valoir et n'ont pas besoin d'en appeler à la rue, au désordre, à l'intimidation ou à la violence.

20 janvier 2005

[1] *Journal intime du Massif central [Jim]*, n° 6 [*Vichy toujours*], décembre 2004, p. 2, 29, 44 et 4e de couverture. Sont publiés dans cette livraison des textes, en particulier, de l'historien Jean-Pierre Azéma, de Jean-Michel Belorgey, de Jacques Kirsner, de Michel Rocard, de Denis Tillinac. La revue est éditée par « Bleu autour », 11, avenue Pasteur, 03500 Saint-Pourçain-sur-Sioule, 04 70 45 72 54. Directeur de la publication : Patrice Rötig. L'article signé de Jacques Kirsner est particulièrement venimeux. Le personnage évoque sa mère « avec son accent yiddisho-polonais caractéristique ». Dans le passé, il s'est fait connaître sous le nom de Charles Berg. De son vrai nom, il s'appelle Charles Stobnicer. En 1979, il a été exclu de l'Organisation communiste internationaliste pour escroquerie (*La Vérité*, organe du comité central de l'OCI, n° 586, avril 1979). Son film *Pétain* (1993), avec Jacques Dufilho et Jean Yanne, a été financé en partie grâce à Jack Lang et à Michel Charasse. Le film a été un four. La version que ce Jacques Kirsner ose donner de mon agression par Nicolas Ullmann, le 12 juillet 1987 au Sporting Club de Vichy, est outrageusement mensongère.

[2] Nathalie van Praagh, « *Vichy toujours* passé en revue », *La Montagne*, édition de Vichy, 30 novembre 2004, p. 5.

Le syndrome de Dresde

Robert Faurisson

Pour la première fois depuis soixante ans, *Le Monde* vient de faire preuve d'un peu d'humanité et de compréhension à l'endroit du peuple allemand en évoquant quelques-unes des atroces souffrances que les Alliés ont infligées au grand vaincu. Dans sa livraison du 13/14 février 2005, ce journal porte, en première page et sur trois colonnes, le titre suivant : « La renaissance de Dresde réveille la mémoire allemande. » La deuxième page est entièrement consacrée à la commémoration du bombardement de Dresde en 1945. En page 17, l'éditorial s'intitule « Mémoire allemande » ; le ton en est certes jésuitique mais on y relève des phrases qui donnent quelque espoir, celle-ci, par exemple : « Le temps passant, on assiste à un réexamen de l'histoire de l'Allemagne avec ses ombres et ses lumières. »

Le tsunami shoatique de janvier avait suffoqué bien des Français. Mais il semble que, dès le début de ce mois de février, un renversement a commencé de se produire dans les consciences. Il reste à espérer que ce renversement sera durable à la fois en France, en Allemagne et dans le reste du monde.

Il ne faut pas se faire d'illusion sur la capacité du *Monde* à défier ainsi une certaine coterie. Il est même à craindre que, pour se faire pardonner son audace d'un jour, il ne donne à nouveau dans la surenchère holocaustique, par exemple en avril prochain, à l'occasion des journées de la Déportation, ou en juillet, pour la commémoration de la rafle du Vél d'hiv, ou en octobre-novembre, lors de la visite de Chirac au camp du Struthof. Cela dit, *Le Monde* a fait un effort de probité et on pourrait adresser à son président, Jean-Marie Colombani, un message d'encouragement à poursuivre dans la voie où il s'est engagé.

Des lecteurs avaient protesté contre la place exorbitante accordée par *Le Monde* au soixantième anniversaire de la « libération du camp d'Auschwitz ». Dans sa « Chronique du médiateur », Robert Solé s'était fait l'écho de ces protestations. Il avait même écrit : « Une première manchette, dans le numéro du 25 janvier, a été suivie d'une deuxième, le 26 janvier, puis d'une troisième, le 28. Il y en avait sans doute une de trop » (30-31 janvier, p. 14). Une dizaine de jours plus tard, une lettre de lecteur était publiée sous le titre « La destruction de Dresde » et se terminait sur la question suivante : « Ne pensez-vous pas qu'en mémoire de ces malheureuses victimes, mais aussi pour rappeler à beaucoup que cette tragédie apocalyptique, c'était il y a seulement soixante ans, ne pensez-vous pas qu'il serait juste d'en parler ? » (11 février, p. 16).

Ce 12 février, seize ministres en exercice, dont Jean-Pierre Raffarin, viennent d'assister au dîner annuel du CRIF (Conseil représentatif des institutions juives de France). Selon son habitude, Roger Cukierman s'est permis de multiplier plaintes et menaces contre la France et son gouvernement. Jusque-là on l'en remerciait, compliments à l'appui. Cette fois-ci, Michel Barnier, ministre des Affaires étrangères, a jugé « décourageant » le discours de R. Cukierman. Pour sa part, François Fillon, ministre de l'Education nationale, a déclaré : « Le président du CRIF a pu constater, lorsqu'il est revenu s'asseoir, que les membres du gouvernement estimaient que les attaques très fortes portées contre la politique étrangère de la France n'étaient pas acceptables » (*Le Monde*, 15 février, p. 9). Il y a peu, de telles réserves ou critiques à l'égard de l'omnipotente organisation juive auraient été inconcevables de la part de nos hommes politiques.

Vers un réexamen de l'histoire allemande?

Parlera-t-on un jour du « syndrome de Dresde » ? Assistons-nous en ce moment aux premiers signes et symptômes d'un retour à la raison après soixante ans d'une propagande délirante sur le compte des vaincus de la deuxième guerre mondiale ?

En janvier 2005, les Français dans leur ensemble ont été les témoins, estomaqués, de crises d'hystérie shoatique. Ils se sont demandé d'où pouvait bien provenir cette épilepsie à répétition. Les juifs, eux, en savent la raison. Cette raison, qu'il leur faut tenir cachée, c'est que l'édifice de l'« Holocauste » ou de la Shoah, leur semble de plus en plus trembler dans ses fondations. En un premier temps, durant les années 1975-1995, ils avaient compté sur leurs historiens pour répliquer aux arguments des révisionnistes. Mais le fiasco allait être complet. Sur le plan de la raison et de l'histoire, les révisionnistes ont réduit à néant les Poliakov, Wellers, Dawidowicz, Vidal-Naquet comme les Klarsfeld et les Berenbaum (engageant à leur service un Jean-Claude Pressac), ou encore les Raul Hilberg et, plus tard, les Jan van Pelt. Le grand public l'ignore à cause de la répression exercée par une police de la pensée qui est allée jusqu'à obtenir le vote de lois

spéciales contre la diffusion des écrits révisionnistes. Mais les juifs, eux, lisent les révisionnistes et ont assisté à la déroute de leurs propres historiens. Aussi, en un second temps, ont-ils progressivement abandonné le terrain du monde rationnel pour celui du n'importe quoi. Ils ont congédié leurs historiens et fait entrer en piste leurs clowns et leurs bateleurs, les Elie Wiesel et les Claude Lanzmann. Pour évoquer la Shoah, ils en ont appelé à l'imagination, à la fiction, au cinéma, au roman, au théâtre, à la télévision, aux spectacles, aux cérémonies de toutes sortes et aux fantasmagories de la religion, de l'industrie ou du business de l' « Holocauste » au point que le Français moyen, pris dans un tourbillon d'images, un fracas de tous les instants, un flot de récriminations accompagnées de gémissements sans fin, n'a pu qu'ingurgiter de force les récits les plus échevelés sur la barbarie nazie et l'extermination des juifs, une extermination qui, soit dit en passant, a heureusement produit une foule, toujours renouvelée, de « témoins uniques », de « seuls rescapés » et d'« incroyables miraculés ». Tous les égouts ont été rouverts. De prétendus témoignages et de prétendues confessions que les historiens juifs eux-mêmes avaient dénoncés pour faux ont été recyclés et présentés comme authentiques. Enfin, on s'en est pris à la fraction la plus réceptive de la population : les enfants à partir de l'âge de sept ans (!), les collégiens et les lycéens. On en a fait une cible de choix pour une propagande éhontée. Entre sept et dix-sept ans, quand on ne possède encore que des bribes de connaissances historiques et qu'on ignore généralement à quel point, pour se rendre intéressant, l'adulte – en particulier dans sa vieillesse – tourne facilement au menteur ou au bonimenteur, on n'est pas armé pour se défendre contre une telle propagande. Pourvu de sa « mallette Simone Veil », l'enfant ou l'adolescent abusé serait en fait bien étonné d'apprendre que ladite Veil a longtemps fait officiellement partie des gazés d'Auschwitz (sous son nom de jeune fille de Jacob) et a été, dans ce camp, le témoin d'événements précis qui montrent que les SS n'avaient pas du tout l'ordre de traiter les juifs comme du vil bétail.

Les propagandistes ne changeront pas de cap. Leur folie les mènera encore plus loin. Ils monteront encore leur sono. Un jour, cette folie sera visible à tous. Peut-être dira-t-on ce jour-là que, sur ce chapitre au moins de la deuxième guerre mondiale, le retour à la raison a commencé en février 2005. Le syndrome de Dresde et de ses roses blanches aura « réveillé la mémoire allemande » et ouvert la voie à « un réexamen de l'histoire de l'Allemagne ». En attendant, au Canada, le pacifiste allemand Ernst Zündel croupit depuis deux ans dans sa prison de haute sécurité. Il n'est pas même inculpé. Son crime ? Il est révisionniste. Ses torts ? Il réveille la mémoire allemande et il exige un réexamen de l'histoire de sa patrie. [1]

15 février 2005

[1] Note de l'éditeur : Le Canada a déporté E. Zündel vers l'Allemagne le 1^{er} mars.

Chambre à gaz et terrain de foot

Henri van den Berg

Le déferlement médiatique à l'occasion du 60ème anniversaire de la libération du camp d'Auschwitz en janvier 2005 a été extraordinaire. Jamais encore, nos concitoyens n'avaient dû en subir autant. On ne peut donc en faire la critique car elle serait par trop décousue. Nous nous limiterons au seul point suivant, lequel n'est qu'un exemple parmi cent, puis nous reprendrons notre route.



L'Express du 17 janvier donne un plan de Birkenau (ci-contre à gauche). Que d'erreurs ! Ainsi, y relève-t-on que les 4 créma-toires sont représentés de façon inexacte. Voyez par exemple le crématoire III (point 4 sur l'extrait du plan de *L'Express*).

Le dessin ci-contre à droite donne une image exacte de ce crématoire : au centre la salle des fours, à gauche la cheminée, en haut la morgue 2 (salle de déshabillage) et à droite la morgue 1



(chambre à gaz, à moitié enterrée comme la morgue 2) : on mesure la déficience du plan de *L'Express* !



Le Figaro du 27 janvier en fait autant : son plan (ci-contre à gauche et à tourner de 90° vers la droite) est aussi fantaisiste que celui de *L'Express*.

Ces plans trahissent l'ignorance dans laquelle pataugent les historiens et les malheureux journalistes, lesquels sont bien obligés de se référer aux travaux des premiers cités : ils ne sont pas capables de reproduire correctement un plan de Birkenau ; ils ne sont donc pas capables de donner une image correcte de l'arme d'un crime gigantesque répété des milliers de fois. Soit

dit au passage, aucune expertise sérieuse de cette arme du crime n'a été faite ; or, c'est là une procédure élémentaire ; voyez n'importe quel compte rendu de procès criminel. Tout cela n'est pas sérieux.

Mais il y a plus grave : en effet, *Le Figaro* a coupé à hauteur des crématoires le chemin conduisant les inaptes aux bains et à l'épouillage ; sans doute pour faire croire que les crématoires ne pouvaient qu'être la destination finale de ces inaptes. *L'Express*, lui, n'a pas commis cette faute ; par contre, il a omis de préciser que le terrain à gauche du chiffre 16, lui-même à l'extrémité du secteur hospitalier, est un terrain de sport (lequel terrain a aussi servi à des concerts en plein air). *Le Figaro*, de son côté, a tout simplement ... loti ce terrain. Il y avait en effet un terrain de sport à Birkenau. On y jouait au volley et au football. Mais, demanderez-vous peut-être, qui y jouait au football ? On cite trois équipes (Mais peut-être y en avait-il d'autres ?) : une équipe venue du camp des Tziganes, une deuxième formée de détenus travaillant dans le secteur hospitalier et une troisième formée de détenus venus du camp des hommes. Certes, ce n'était pas le Stade de France mais l'intérêt de ce terrain est que, comme le montrent les plans de nos estimés confrères, il était situé à proximité immédiate de la chambre à gaz du crématoire III. Ce terrain de sport est indiqué « SP » (« Sportplatz ») sur certains plans mais les historiens se gardent bien de reprendre cette mention. On les comprend : en effet, de ce terrain, joueurs et spectateurs avaient une vue directe sur le quai de débarquement des déportés, sur le portail d'entrée des grands crématoires II et III, sur l'entrée dans ces crématoires (plus précisément dans la morgue 2), ainsi que sur la chambre à gaz du crématoire III (la morgue 1) ; ils auraient donc pu voir distinctement les SS déverser le poison dans les cheminées surmontant le toit de cette chambre à gaz.

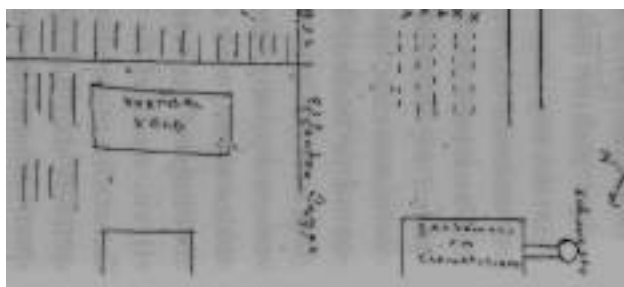
On notera que, jadis, l'existence de ce terrain n'était pas cachée par les historiens polonais. Voyez ci-après le plan que Danuta Czech, historienne du Musée d'Etat d'Auschwitz, a publié en 1978 ; la légende du plan précise clairement : « SP – plaine de sport ». [1] L'explication que D. Czech en donnait était ridicule mais typique de l'historiographie de la Shoah : « La permission d'installer un terrain de sport pour y jouer des matchs avait pour but de détourner l'attention de ce qui se passait sur la plate-forme de déchargement quand on y amenait les Juifs condamnés à être exterminés »



aussitôt. » Depuis, les historiens ont décidé de camoufler ce terrain de sport bien dérangeant car s'intégrant mal dans leur fable holocaustique.

Certains détenus en ont pourtant parlé ; par exemple, le Français André Rogerie [2] : lorsqu'il était hospitalisé, il allait tous les jours avec d'autres détenus « *prendre l'air sur le 'stad'* » où il assistait à un « *spectacle épouvantable* » que, malheureusement, il décrit de façon si invraisemblable qu'aucun historien ne l'a jamais cité ; a-t-il au moins aperçu les SS verser les granulés de Zyklon-B ? Non, il n'a rien vu de tout cela mais pourquoi donc l'aurait-il vu puisqu'il affirme que le gaz arrivait dans la chambre à gaz par ... des pommes de douche ?

Autre exemple : voyez ci-après le croquis (maladroit mais néanmoins instructif) effectué par le juif hollandais David Smalhout [3]. Notre homme a clairement indiqué ce terrain de sport sur son



croquis (à tourner de 90° vers la gauche) ; voyez la mention « *VOETBAL VELD* » (« *terrain de football* », sur lequel Smalhout a mis les pieds et dont il parle en connaissance de cause) à côté de la mention « *gaskamers en crematorium* » (« *chambres à gaz et crématoire* » dans lesquels Smalhout n'a, par contre, jamais mis les pieds et dont il ne parle pas sinon par ouï-dire). Lui non plus n'a jamais vu les SS déverser le Zyklon-B dans la chambre à gaz.

On a ici une preuve de plus de ce que cette histoire de gazage en masse des juifs dans les crématoires de Birkenau ne tient pas debout : à en croire les historiens, les Allemands gazaient les juifs dans le plus grand secret mais, dans le même temps, ils permettaient aux détenus soignés à l'hôpital ainsi qu'aux détenus fanatiques du ballon rond d'assister en direct à l'« *Indicible* » pour pouvoir, de retour dans leurs baraquements, tout raconter à leurs co-détenus. La vérité est que les historiens se moquent de nous.

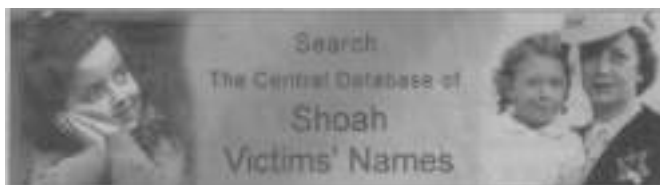
[1] *Contribution à l'histoire d'Auschwitz*, Ed. Musée d'Etat, 1978, p. 67.

[2] André Rogerie, « *Vivre c'est vaincre* », 1946 rééd. 1992 par Hérault-Éditions, p. 72. Prix « *Mémoire de la Choa* » 1994.

[3] *Auschwitz Bulletin*, Amsterdam, nr 1, januari 2005, p. 14.

La banque(route) du Yad Vashem ou comment arriver à 6.000.000

François Sauvenière



On sait que le Yad Vashem est un institut officiel israélien chargé de la gestion de la mémoire de l'extermination des juifs par les Allemands ; il est un peu l'équivalent de la Congrégation de la Foi romaine. La presse, en pleurs, nous annonce que ce Yad Vashem vient de publier une banque de données sur les victimes de la Shoah [1]. Comme le précise le Yad Vashem, les quelque trois millions de noms actuellement répertoriés sont ceux de « **juifs qui ont péri dans la Shoah** », l'objectif étant de retrouver si possible les noms des six millions de **morts** juifs. En fait, l'affaire se solde par une banqueroute, qui est néanmoins riche d'enseignements.

Banqueroute par manque de méthode et de rigueur

Ce qui frappe l'esprit de celui qui étudie l'histoire de la déportation des juifs, c'est l'absence de méthode et de rigueur chez ceux qui se sont chargés de l'écrire. Face à une multiplicité de sources documentaires et testimoniales, tout historien sérieux ferait un tri ; le Yad Vashem, lui, n'en a cure, d'où de nombreux doublons. Toutefois, comme on le verra, ce n'est pas le seul reproche qu'on peut adresser aux concepteurs de la banque. Mais trêve de commentaires ; prenons des exemples.

- Prenons comme premier exemple le cas des juifs déportés de France ; le Yad Vashem s'est fondé sur le mémorial de Serge Klarsfeld [2] ; certes, il n'est pas douteux que la plupart des juifs qui y figurent sont morts en déportation ; un certain nombre en sont tout de même revenus et Klarsfeld l'a précisé mais le Yad Vashem n'en a pas tenu compte et a repris tous les déportés dans sa banque, y compris les rescapés ; le comble est qu'il signale que ces déportés sont revenus. Ainsi y trouve-t-on avec la mention « *SURVIVED* » Simone Veil, Henri Krasucki et Simone Lagrange [Simy Kadosche, qui n'était qu'une enfant que les Allemands auraient oublié de gazer.] ; on y trouve aussi mais sans qu'on puisse le reprocher au Yad Vashem, de nombreux juifs rescapés mais que Klarsfeld a déclaré morts ; on citera par exemple Raphaël Esrail, secrétaire d'une association de déportés, ou encore Marie Reille, une catholique déportée par erreur que les Allemands renvoyèrent d'Auschwitz en France. [On en a parlé lors du procès Papon.]

De plus, nous verrons plus loin que le Yad Vashem ne s'est pas contenté de se référer au seul mémorial mais a aussi retenu des témoignages de sorte que de nombreux juifs de France sont comptés plusieurs fois.

- Prenons un autre exemple, celui de 2 enfants (Michael et Josef Salomonowicz, 11 et 6 ans à leur arrivée à Auschwitz) et de leur mère ; nous avons vu dans *Dubitando* n° 2 (« *La liquidation du ghetto de Lodz* ») que tous trois avaient été déportés de Lodz à Auschwitz où, selon la vulgate exterminationniste, ils furent gazés et incinérés ; en réalité, le lecteur a pu se convaincre de ce qu'ils avaient été réinstallés à Danzig et qu'ils avaient survécu à la guerre. Et que lit-on dans la banque à leur sujet ?

- La mère y est reprise 3 fois sous des graphies différentes dont une fois avec la mention « *SURVIVED* ».
- L'aîné des fils, Michael, est repris deux fois sous des graphies différentes ; il est également déclaré « *SURVIVED* » à une reprise.
- Le cadet, Josef, est également repris deux fois ; il est lui aussi déclaré « *SURVIVED* » à une reprise.

Dans ce cas précis, 3 survivants = 7 morts.

- Un autre doublé : celui d'Ester Skora (11 ans) sur la base de 2 listes du ghetto de Lodz ; un autre triplé : celui de Elchanan Reingold (7 ans) sur la base de 3 listes du même ghetto.

- Les comptages précédents sont fondés sur des documents, mal utilisés, il est vrai, mais (souvent) irréfutables. Malheureusement, l'histoire de la Shoah s'appuie surtout sur des témoignages

[1] On peut la consulter sur internet à www.yadvashem.org.

[2] Serge Klarsfeld, « *Le Mémorial de la déportation des Juifs de France* », FFDJF, 1978.

c'est-à-dire sur des éléments fragiles. Une grande partie des données de la banque du Yad Vashem sont de cette eau ; non seulement, ces témoignages ne sont guère fiables mais, comme, manifestement, aucun tri n'a été opéré, cette façon de faire ne peut conduire qu'à des doublons multiples. Pire, parfois, la source documentaire s'ajoute à la source testimoniale. Quelques exemples :

- Le Hollandais Samuel Acathan est repris 2 fois, une première fois sur la base d'un témoignage et une seconde fois sur la base du mémorial hollandais [3].
- C'est aussi le cas de la Française Charlotte Rotsztein reprise 2 fois (sous des noms différents) sur la base du mémorial de Klarsfeld et du témoignage de son père (1992). Toujours chez les juifs de France, Frida Raichman est reprise 2 fois sur la base du mémorial et du témoignage d'une cousine (1994). Toujours en France, les 51 personnes (dont 44 enfants) de l'orphelinat d'Izieu sont reprises 2 ou 3 fois, voire 4 fois pour certains dont Hans Ament, repris sur les bases suivantes :
 - le mémorial français de Klarsfeld ;
 - le mémorial autrichien de la DOEW (H. Ament était né en Autriche.) [4] ;
 - le témoignage de son frère (1987), lequel, bien que n'ayant pas été déporté, figure tout de même dans la banque américaine des « *Survivors* » ;
 - le témoignage (1999) d'une parente de trois des enfants d'Izieu ; elle non plus n'a pas été déportée mais cela ne l'a pas empêché de « *témoigner* » sur 50 déportés d'Izieu.

On voit bien ici que l'hystérie holocaustique mène à la perte de tout sens commun : on n'a rien vu ; d'ailleurs, on n'était même pas né à l'époque des faits mais on témoigne quand même et ce témoignage est accepté par les historiens.

- La Polonaise Genia Wagman est enregistrée 3 fois sur la base des témoignages de son fils, lequel a témoigné 2 fois (1955 et 1997) et de son oncle (1957) ; elle est morte (en 1941 ou 1942) là où elle était née et avait vécu toute sa vie et on n'est même pas sûr qu'elle ait été exterminée. Une Belge portant les mêmes prénom et nom est reprise 2 fois sur la base des témoignages de son frère (1978) et de sa petite-fille (1999) ; on peut prédire qu'elle sera reprise une 3ème fois quand le Yad Vashem encodera le mémorial des juifs de Belgique.

- Citons encore l'Allemande Helga Wolf, reprise 3 fois sur la base d'une liste du ghetto de Lodz et de 2 témoignages (celui d'une nièce en 1978 et celui d'un « *chercheur* » en 1999).

- A ce compte, pensions-nous, une déportée connue comme Anne Frank doit être reprise cent fois. Eh non ! Il se pourrait bien que, dans ce cas précis, le Yad Vashem ait exceptionnellement fait le tri car Anne n'est reprise que deux fois (sur la base du mémorial hollandais et sur celle du témoignage de la deuxième femme de son père mais avec des variantes dans le prénom et la date de naissance, ce qui a dû tromper le Yad Vashem) ; sa sœur Margot, par contre, est reprise 3 fois ; sa mère, Edith Frank, est reprise 2 fois ; le père, Otto Frank, bien que revenu de déportation, est repris une fois sur la base du mémorial allemand [5]. Dans ce cas précis, pour le Yad Vashem, 1 rescapé + 3 morts = 8 morts.

- On finit par s'interroger : n'y aurait-il pas dans cette banque de morts l'un ou l'autre témoin déclaré mort sur la base du témoignage d'un autre mort ? Nous n'en avons pas trouvé mais allez savoir ... Il faut s'attendre à trouver de tout dans cette banque.

- Relevons aussi que les juifs veulent nous faire croire que tout juif mort pendant la guerre est obligatoirement mort exterminé par les Allemands et cela, fût-il octogénaire ; un seul exemple : on trouve dans la banque Channa Wagman, née en 1854 et morte en 1942 à 88 ans dans son village natal de Galicie (témoignage de sa sœur en 1956). Cette façon de faire accroît le nombre de supposés exterminés de plusieurs centaines de mille.

En conclusion, demanderez-vous, par combien faut-il diviser le chiffre de trois millions de noms déjà encodés par le Yad Vashem ? C'est difficile à dire car l'imprécision est une caractéristique bien connue de l'état civil juif. On peut néanmoins approfondir quelques exemples et tenter une extrapolation prudente.

- Si, par exemple, on interroge la banque sur Simone Veil, on obtient 38 noms de personnes se rapprochant de celui de l'ancien ministre. De ces 38 noms, huit sont à coup sûr des doublons, un est celui d'un rescapé (Simone Veil) et un autre celui d'un juif mort au combat dans les rangs de la

[3] « *In Memoriam* », Sdu Uitg., Den Haag, 1995

[4] *Namentliche Erfassung der oesterreichischen Holocaustopfer*, Dokumentationsarchiv des oesterreichischen Widerstandes, Wien, s.d.

[5] *Gedenkbuch - Opfer der Verfolgung der Juden unter der national-sozialistischen Gewaltherrschaft in Deutschland 1933-1945*, Bundesarchiv, Koblenz 1986.

1ère Armée française ; une dizaine d'autres sont plus que douteux ; encore n'a-t-on pas toutes les garanties pour tous les autres.

Parmi ces supposés exterminés, un homme de près de 90 ans.

Relevons aussi que, dans ce cas précis, les témoins sont au nombre de 16 ; en tout, ils ont témoigné 464 fois dont près de 250 fois pour des déportés français, belges et hollandais déjà repris par la banque à partir de documents ; parmi ces témoins, une dame qui a témoigné 34 fois (dont une fois pour la mère de sa belle-sœur) et un « *chercheur* » lorrain qui a témoigné 154 fois pour des gens qu'il ne connaissait probablement pas ; mais il y a mieux : ainsi, un tchèque a témoigné 166 fois.

Il semble bien qu'en généralisant le résultat de cette recherche sur S. Veil, il faille diviser les 3.000.000 par 2.

- Prenons un autre exemple et interrogeons la banque sur Arno Klarsfeld (le père de Serge) : la banque sort trois noms, tous les trois se rapportant à notre homme. Le Yad Vashem a d'abord repris le témoignage de Serge en 1974 puis il a encodé le mémorial de 1978 du même Serge ; enfin il a repris le témoignage de 1992 d'une « *amie* » ; cette amie a par ailleurs témoigné 38 fois pour des déportés français qui, de ce fait, sont donc eux aussi comptés au moins deux fois dans la banque. Ici, au moins, les choses sont claires : il faut diviser les 3.000.000 par 3.

- **Bref, de ces exemples et d'autres, on retire l'impression qu'il faut diviser les trois millions par 2 à 3.**

Une banqueroute riche d'enseignements

L'opération entreprise par le Yad Vashem se solde donc par une banqueroute dont on peut néanmoins tirer un premier enseignement : **le chiffre de six millions de juifs exterminés est un mythe** dont n'importe qui peut facilement se convaincre. Mais un examen plus fouillé des données de cette banque est encore plus enrichissant. Ainsi, dans l'article sur la liquidation du ghetto de Lodz auquel nous nous sommes référés plus haut, le chercheur révisionniste Carlo Mattogno donne les noms d'enfants arrivés en août 1944 à Auschwitz où, selon l'histoire officielle, ils furent gazés mais qui, en réalité, furent envoyés quelques jours plus tard dans le camp de Stutthof-Danzig à 600 km au nord d'Auschwitz ; parmi eux, nous avons déjà vu, Michael et Josef Salomonowicz (11 et 6 ans) mais on y trouve aussi :

- Adam Szyper (4 ans, compté 2 fois), Tolla Richer (12 ans) et Christine Wolman (14 ans). Le Yad Vashem les reprend en affirmant qu'ils ont été internés à Lodz puis au camp de Stutthof [Il n'a pas jugé bon de mentionner Auschwitz !] et enfin Theresienstadt où ils furent tous trois libérés.

- Kazimierz Lachman (7 ans). Le Yad Vashem le compte comme mort sur la base du témoignage d'une tante qui a affirmé en 1988 que son neveu était mort à Stutthof-Danzig, ce qui est bien désolant mais confirme ce qu'a découvert C. Mattogno : les 11.500 inaptes de Lodz n'ont pas été gazés mais ont bien été réimplantés à Stutthof. On a donc ici de la part d'un organisme officiel israélien l'aveu implicite de ce que **le gazage des juifs est un autre mythe.**

« Des faits établis »

Maurice Haas-Colle

Sous le titre de « *Complicité de crime* », Alain-Gérard Slama écrit dans *Le Figaro Magazine* du 29 octobre 2004, p. 34 :

« (...) Les négationnistes s'abritent derrière une prétendue compétence universitaire pour jeter le doute sur des faits établis. En niant que les chambres à gaz aient servi à tuer des êtres humains, ils traitent d'imposteurs les milliers de témoins et de proches qui, dès l'origine, ont fait connaître le crime dans son horreur indicible. Ils marquent du sceau d'infamie la parole de persécutés considérés comme intrinsèquement et collectivement coupables de mensonge. On sait que, de Maurice Bardèche à Roger Garaudy, la thèse de l'exploitation par le peuple juif d'un martyr imaginaire a servi d'argument à l'antisionisme radical et qu'elle nourrit la propagande des fondamentalistes du monde arabo-musulman acharnés à vouloir la destruction physique de l'Etat d'Israël. Les défenseurs de ces thèses ne sont pas seulement des esprits faux, ce sont des criminels. (...) »

En gros, A-G. Slama, professeur à Sciences Po, chroniqueur au *Figaro* (Il est membre de son comité éditorial.) et invité permanent d'émissions de chaînes TV comme *LCI*, formule deux idées :

1. Le gazage des juifs dans des chambres *ad hoc* est un « fait établi » ; des « milliers de témoins » le confirment.
2. Ceux qui n'y croient pas, c'est-à-dire ceux qui ne partagent ses croyances, sont des « criminels ».

1. L'extermination des juifs dans des chambres à gaz est un « fait établi » ; des « milliers de témoins » le confirment.

En matière criminelle, on le sait, on se fonde *grosso modo*, d'une part, sur les aveux et les témoignages et, d'autre part et surtout, sur les indices matériels.

1.1. Les aveux

Il n'est point nécessaire d'être criminologue pour savoir que les aveux sont *a priori* peu probants ; d'ailleurs, le code judiciaire demande aux juges de les vérifier et, en définitive, nul ne peut être condamné sur ses seuls aveux même réitérés si ceux-ci n'ont pu être corroborés par des éléments matériels. Un exemple : lors d'un interrogatoire bien mené, A-G. Slama est susceptible de reconnaître avoir cassé le vase de Soissons mais il ne serait pas condamné pour autant car il apparaîtrait aux juges que la chose est impossible. [Du moins, on l'espère.] D'ailleurs, A-G. Slama ne parle pas d'aveux ; en vérité, les historiens ne se risquent plus aujourd'hui à se référer aux aveux de qui que ce soit tant il a été démontré par les révisionnistes qu'aucun de ces aveux ne résistait à la critique. Ainsi en est-il des aveux du plus célèbre des accusés à savoir Rudolf Höss, lequel créa le camp d'Auschwitz. Bien que les aveux de Höss constituent la clé de voûte de la construction holo-caustique, les historiens se sont résignés à les ranger au placard :

- Hilberg, le plus célèbre historien exterminationniste (1985 au premier procès Zündel) : « [Cette déposition de Höss] semble avoir été un résumé de choses que [Höss] a dites ou qu'il a peut-être dites ou qu'il a peut-être pensé qu'il avait dites, un résumé que quelqu'un lui a fourré sous le nez et qu'il a signé, ce qui est fâcheux. »
- Pressac (1989) : « Höss, malgré son rôle essentiel dans la 'Solution Finale', ne peut être considéré actuellement comme un témoin fiable sur les dates et les chiffres. »
- Browning (1993) : « Höss a toujours été un témoin très faible et confus. » et encore : « C'est pour cette raison que les révisionnistes l'utilisent tout le temps afin d'essayer de discréditer la mémoire d'Auschwitz dans son ensemble. » [« Rare impudence », commentait alors R. Faurisson, car ce sont les historiens patentés qui se réfèrent « tout le temps » à Höss.] [1]

Les aveux de ceux qui ont avoué (généralement sous la torture) sont récusés par historiens et révisionnistes désormais d'accord sur ce point : ils n'apportent donc rien à l'appui de la thèse défendue par A-G. Slama.

1.2. Les témoignages

Les témoignages appellent les mêmes réserves que les aveux. Il convient donc de les examiner

[1] *Nouvelle Vision*, n° 33/1994 citant Robert Faurisson.

avec soin avant de les accepter. Deuxième remarque : les témoins évoqués par A-G. Slama ne sont pas des milliers comme il le prétend mais quelques centaines ; en vérité, l'immense majorité des juifs revenus de déportation n'ont jamais témoigné. Enfin, ceux qui ont témoigné soit n'ont rien apporté à l'appui de la thèse de A-G Slama (ce qui, généralement, leur a valu de ne pas être publiés), soit ont dit des choses invraisemblables. Voyez par exemple ce qu'a dit Anna G., la mère du garçon né à Auschwitz et dont le cas a été étudié dans le n° 1 de *Dubitando*. Nous en donnerons d'autres exemples dans le prochain numéro de *Dubitando*.

Finalement, aucun des témoignages en faveur de la thèse des chambres à gaz ne résiste à la critique.

En fait, A-G. Slama est en retard d'une révision (officielle). Jadis, la thèse officielle était essentiellement fondée sur des témoignages vu qu'on ne disposait pas d'éléments matériels (documents, etc.) ; cette absence d'éléments matériels, sans lesquels il ne peut y avoir d'historiographie établie, ne dérangeait d'ailleurs pas les historiens car ils l'expliquaient en affirmant que les Allemands avaient détruit toute preuve de leur forfait. Malheureusement pour eux, les révisionnistes ont démolé tous les témoignages l'un après l'autre.

Dans le même temps, l'étude scientifique du témoignage en général était à la mode (tout particulièrement aux USA) et elle déboucha sur sa mise en doute systématique. Parallèlement, on le notera, des juifs professionnels du genre de Steven Spielberg se mettaient à rechercher et enregistrer les témoignages des derniers « *Survivors* » (c'est-à-dire de tout juif ayant résidé en Europe dans les années 30 et 40, n'eût-il jamais aperçu un seul soldat allemand) ; cette recherche a été menée de façon frénétique et sans précaution de sorte qu'aucun historien ou chercheur reconnu (c'est-à-dire antirévisionniste) n'y attache la moindre importance.

Il apparut donc aux historiens qu'ils ne pouvaient pas plus se fonder sur les témoignages que sur les aveux et même que les témoignages les desservent. Et comme, dans le même temps, des documents avaient tout de même été mis à jour, ils crurent (à tort, ainsi que nous le verrons) qu'ils pouvaient ranger les témoignages dans le même placard que les aveux.

Ainsi, l'historien judéo-anglais Reitlinger relevait déjà en 1961 les invraisemblances de la plupart des témoignages. Il l'expliquait par le fait que la plus grande partie de la documentation sur les « *camps de la mort* » avait été réunie par une commission officielle polonaise et une commission juive, qui avaient interrogé les « *survivants physiquement valides, qui étaient rarement des hommes cultivés (...)* De plus, le juif d'Europe orientale est rhétoricien de nature : il aime s'exprimer en usant de comparaisons fleuries » : ainsi, quand un témoin parle de « *wagon-lit* », il faut comprendre « *voiture de voyageurs* » (par opposition à « *fourgons à bestiaux* »). « *Parfois, l'imagination dépasse toute crédibilité (...)* Même les lecteurs qui ne souffrent pas de préjugés raciaux peuvent trouver un peu trop gros, pour arriver à les digérer, les détails sur ces assassinats monstrueux et être amenés à (...) reléguer ces récits parmi les fables (...) Au fond, les lecteurs ont le droit de penser qu'il s'agit de témoins 'orientaux' pour lesquels les nombres ne sont que des éléments de rhétorique ». [2]

Samuel Gringauz, également historien juif, n'en pense pas moins : « (...) la plupart des mémoires et rapports [des « *survivants de l'Holocauste* »] sont pleins de bavardages absurdes, d'outrances d'écrivassiers, d'effets de théâtre ; ils étalent un culte exagéré du moi, une philosophie d'amateur, un prétendu lyrisme d'emprunt, des rumeurs non vérifiées, des partis pris, des attaques partisans et des apologies. » [3]

Plus près de nous, Hilberg s'en alla clamant *urbi et orbi* que, bien que s'étant peu servi des témoignages, il avait découvert que la plupart des erreurs qu'il avait commises provenaient de ces témoignages [4]. En France, Jacques Baynac admit qu'en général mais aussi en l'espèce, le témoignage « *ne pèse pas lourd* » [5]. Pressac se mit en tête d'écrire une histoire « *enfin affranchie des témoignages oraux ou écrits* » (tout en continuant d'ailleurs à les utiliser abondamment). Bref, les historiens se mirent à construire une « *histoire sans témoin* », parfois même, on peut le dire, une « *histoire contre les témoins* ».

Les témoignages de ceux qui ont témoigné sont donc récusés par les historiens et par les révisionnistes, à nouveau d'accord : ils n'apportent rien à la thèse défendue par A-G. Slama.

[2] Gerald Reitlinger, « *The Final Solution* », Vallentine, Mitchell, London, 1968, p. 581.

[3] John Cobden, *Dilemme au procès Demjanjuk*, RHR, n° 6/1992.

[4] Voyez Raphaël Rérolle et Nicolas Weil dans *Le Monde*, 25/2/1994 ; voyez aussi Norman G. Finkelstein : « *Et en effet, beaucoup de spécialistes ont mis en doute la véracité des témoignages des survivants. Une bonne partie des erreurs que j'ai découvertes dans mon propre travail peut être attribuée aux témoignages, rapporte Hilberg.* » (Norman G. Finkelstein, « *L'industrie de l'Holocauste* », *La Vieille Taupe*, n° 12, aut. 2000, p. 83 ; voyez aussi *Après Auschwitz*, bulletin de l'Amicale des Déportés d'Auschwitz, n° 282, mars 2002, p. 4.

1.3. Les éléments matériels

Nous voici au centre de l'enquête criminelle. C'est là que les révisionnistes attendaient les historiens. Ces derniers, tel Pressac, pensaient que les documents qu'ils avaient finalement réussi à trouver à Auschwitz même puis à Moscou allaient leur permettre d'écraser enfin les révisionnistes sur leur terrain favori. En fait, ils tombèrent dans un véritable guet-apens ; comme tous ceux qui défendent des dogmes et qui acceptent d'en discuter avec des rationalistes ! Depuis 25 ans, Robert Faurisson réclame « *Une preuve, une seule preuve* » ; après quoi, promet-il, il se rétractera publiquement. Eh bien, cette preuve, les historiens (pas plus Pressac que ses prédécesseurs) n'ont encore pu la lui donner. Voyez par exemple ce qu'il faut penser de la dernière preuve en date (la photo aérienne montrant de la fumée s'échappant du camp d'Auschwitz) discutée dans *Dubitando* n° 2.

Désabusés, certains historiens ont reconnu publiquement l'échec. Ils ont donc repris la vieille plainte et tentent d'expliquer le fait en affirmant que les Allemands ont détruit toute trace de leurs crimes ! Comme si c'était possible ! Par exemple, dans le journal genevois *Le Nouveau Quotidien* cité plus haut, J. Baynac a publié deux longs articles (deux pages entières) intitulés « *Comment les historiens délèguent à la justice la tâche de faire taire les révisionnistes.* » et « *Faute de documents probants sur les chambres à gaz, les historiens esquivent le débat.* » J. Baynac y admet qu'il n'y a pas « *de documents, de traces ou d'autres preuves matérielles* » en faveur de la thèse des chambres à gaz, les Allemands ayant soigneusement tout détruit pour empêcher les historiens d'écrire l'histoire de l'extermination. Et de conclure qu'il va donc désormais falloir « *prouver que l'inexistence des chambres à gaz est impossible* » !

Mais, depuis, la situation s'est encore détériorée pour les historiens. En effet, le résultat du dépouillement systématique des archives russes par les révisionnistes, notamment par Carlo Mattogno, ne permet même plus aux historiens de tenir cette position de repli car ce dépouillement a apporté la preuve irréfutable de ce que le gazage des juifs à Auschwitz était une fable. Le lecteur en trouvera la preuve dans l'article suivant sur la transformation des crématoires d'Auschwitz. D'ailleurs, lors du procès en diffamation qui a opposé en Haute Cour de Londres en 2000 les historiens Irving et Lipstadt, le juge Gray a confessé sa surprise d'apprendre que la croyance à l'existence des chambres à gaz reposait sur des bases fragiles ; ainsi a-t-il dit au point 13.71 de son jugement :

« Je dois reconnaître que, comme la plupart des gens je suppose, je croyais que les preuves de l'extermination en masse de juifs dans les chambres à gaz d'Auschwitz étaient irrécusables. J'ai cependant abandonné cette idée préconçue après examen des preuves qui m'ont été fournies par les parties dans ce procès. » [6]

Voilà ce qui a été dit en Haute Cour de Londres. Bien entendu, il ne s'est pas trouvé un seul journal français pour reprendre ces attendus du juge Gray.

Il n'y a donc aucun élément matériel à l'appui de la thèse défendue par A-G. Slama. Au contraire.

1.4. Conclusions

Pas d'aveu sincère, pas de témoignage fiable, pas d'élément matériel crédible : pour tout homme de bon sens, le gazage des juifs n'est donc pas un « *fait établi* » ; il ne peut donc qu'être un mythe, un mythe à caractère politico-religieux mais avec cette épithète, il est vrai, on sort du domaine des faits matériellement vérifiables et on entre dans le domaine des hypothèses : c'est la seule concession que nous ferons à A-G. Slama.

2. Ceux qui ne partagent pas les croyances de A-G. Slama sont des « *criminels* ».

Il est bien difficile de ne pas faire le parallèle entre

- d'une part, les opinions de A-G. Slama et celles d'un autre universitaire, à savoir Bruno Gollnisch et,
- d'autre part, le traitement qui a été réservé à leurs auteurs.

Interrogé par un journaliste, Bruno Gollnisch vient tout simplement de réclamer la liberté de débat et d'expression ; cela lui a valu, de la part des médias et des autorités universitaires et politiques, les graves ennuis que l'on sait.

De son côté, A-G. Slama est si peu d'avis de débattre que, d'entrée, il traite ses adversaires de « *criminels* », cette qualification n'étant évidemment qu'un appel à diverses autres mesures comme l'interdiction professionnelle, la réduction au chômage, la ruine, l'emprisonnement. Cela ne lui vaut pas le moindre reproche des médias et des gens en place : il continue à professer à Sciences

[5] *Le Nouveau Quotidien*, 2-3/9/1996

[6] Robert Faurisson, *Ecrits révisionnistes*, Volume I, 1999, p. 97.

Po, à écrire dans le *Figaro* et à pérorer sur *LCI*.

A-G. Slama nous donne ici une illustration de ce que Jacques Baynac affirmait, à savoir que, battus à plate couture, « *les historiens esquivent le débat* » et « *délèguent à la justice la tâche de faire taire les révisionnistes.* ». Incapable de prouver par des moyens loyaux qu'il a raison, A-G. Slama refuse donc le débat et réclame implicitement l'emprisonnement de ses adversaires.

La transformation des morgues des crématoires d'Auschwitz-Birkenau

Maurice Haas-Colle

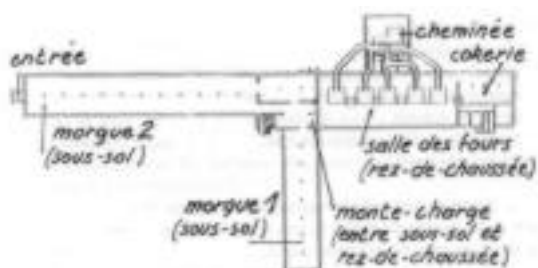
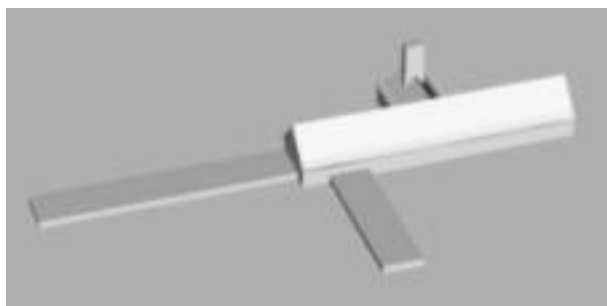
Jadis, la thèse des historiens sur le gazage des juifs à Auschwitz était que les Allemands avaient construit des crématoires destinés dès leur conception à gazer et incinérer les juifs. Avec le temps et surtout avec la publication des travaux de J-C. Pressac en 1989, leur thèse a évolué et ils sont maintenant d'avis que les crématoires avaient été conçus pour incinérer des morts de mort naturelle mais que leurs morgues ont été détournées de leur usage normal et bricolées en chambre à gaz. Et de brandir quelques documents comportant des mots jugés compromettants. Tout cela en réclamant l'emprisonnement de ceux qui oseraient encore les contredire.

Mais, au début des années 1990, la chute du communisme a permis l'ouverture des archives russes et les révisionnistes y ont trouvé de nombreux documents qui leur permettent de dire enfin sans être contredits ce qui s'est réellement passé dans lesdites morgues.

L'article qui suit est peut-être ardu à lire mais ceux qui croient que le gazage des juifs est un « fait établi » ne pourront pas refuser de le lire à moins de cesser d'affirmer leurs certitudes.

Pour les historiens, l'essentiel du drame a eu lieu dans les morgues 1 des crématoires n° II et III d'Auschwitz ; c'est dans ces pièces de 210 m² qu'ont été gazés la quasi-totalité des juifs ; selon Robert Jan Van Pelt, « *Le crématoire II fut le bâtiment le plus meurtrier d'Auschwitz. Dans cette unique pièce (...), il est mort plus de gens que dans n'importe quel autre endroit de la planète. 500.000 personnes y furent assassinées. Si on voulait établir une carte des souffrances humaines, si on créait une géographie de l'atrocité, il en serait le centre absolu.* » [1] Dès lors, il est légitime de se faire une opinion en limitant l'examen à ces deux crématoires. Toute la question est donc là : quel a été l'objet des transformations qui ont été prévues à cette époque dans les morgues de ces deux crématoires ?

Tout d'abord, le lecteur voudra bien examiner ci-après une vue reconstituée et un croquis du crématoire II.



Le crématoire III était identique au II (construction en miroir). Ici, les juifs à gazer entrent par la gauche dans la morgue 2 (où ils se déshabillent), puis passent dans la morgue 1 (où ils sont gazés) ; leurs corps sont ensuite chargés dans le (tout petit) monte-charge vers les fours au rez-de-chaussée. La morgue 1 (la chambre à gaz) mesure intérieurement 7 m sur 30 m. Ces morgues, aussi appelées caves, n'étaient qu'à moitié enterrées (à cause du niveau de la nappe phréatique à Birkenau). La salle des fours (à droite) n'avait pas de cave.

Ensuite et avant d'étudier l'affaire point par point, il nous faut rappeler brièvement l'histoire de la thèse révisionniste. Jadis, les pionniers du révisionnisme (en particulier Robert Faurisson) exposaient que la thèse officielle était insoutenable ; et de démontrer de façon imparable qu'il était ridicule d'affirmer que cette morgue 1 ait jamais pu servir au gazage d'êtres humains, ne fût-ce que parce que le gazage de masse est une opération techniquement impraticable. Les révisionnistes avançaient aussi d'autres arguments ; ce fut d'ailleurs la force de persuasion de leur démonstration qui incita les juifs et les communistes à réclamer des lois antirévisionnistes.

[1] Van Pelt in « *Mr. Death : The Rise and Fall of Fred Leuchter, Jr.* », film d'Errol Morris, 1999. Van Pelt est un architecte canadien d'origine judéo-hollandaise qui est actuellement l'« expert » exterminationniste à la mode ; en réalité, il n'a fait que s'inspirer des thèses de Pressac.

Toutefois, si les révisionnistes pouvaient dire ce qui ne s'était pas passé dans les morgues des crématoires, ils éprouvaient des difficultés à expliquer ce qui s'y était passé, ne fût-ce que parce qu'on leur interdisait l'accès aux archives et qu'on les persécutait cruellement. A partir de 1994, toutefois, ils émirent une hypothèse vraisemblable : des chambres à gaz d'**épouillage** provisoires auraient été installées dans les crématoires (De telles localisations avaient déjà été relevées à Maïdanek, Dachau et Struthof.) mais ils n'apportaient aucune preuve de cette confusion faite par les historiens entre l'épouillage des effets des juifs et leur gazage. Depuis lors, les choses ont radicalement changé : libérés du communisme, les Russes ont ouvert leurs archives et, particulièrement, les archives allemandes qu'ils avaient confisquées en 1945 et que les Allemands, selon les historiens, avaient détruites pour masquer leurs crimes. Les révisionnistes purent se rendre à Moscou et en ramener des documents confirmant leur hypothèse. Ainsi, en 1995, Carlo Mattogno et Jürgen Graf ont découvert à Moscou un document relatif à une « *chambre d'épouillage pour le crématoire II d'Auschwitz-Birkenau* » (« *Entlausungskammer für das Krematorium II* »). C. Mattogno a, par la suite, produit divers autres documents qui lui permettent d'écrire une histoire globale des faits qui se sont déroulés à Auschwitz à cette époque [2] ; nous allons la résumer ci-après mais, auparavant, nous allons résumer les arguments des exterminationnistes.

Version et argumentation des exterminationnistes

Selon Pressac, chercheur dont *Le Monde* disait en 1993 qu'il avait « *tout simplement vaincu le négationnisme* », Himmler décide en **juillet 42** de porter la capacité d'Auschwitz à 200.000 prisonniers de guerre russes. Il décide en outre que, provisoirement, le camp servira au « *traitement spécial* » (« *Sonderbehandlung* ») des juifs européens : sélection des aptes pour le travail forcé et gazage des inaptes. Au début, les Allemands utilisent des solutions improvisées et peu satisfaisantes, puis ils imaginent de détourner les crématoires en construction de leur destination normale (incinération des détenus morts de mort naturelle notamment lors de l'épidémie de typhus) pour en faire un outil d'extermination industrielle.

Dans son ouvrage de 1989, Pressac a répertorié 39 « *indices* » (« *traces* » en anglais) de ce détournement des crématoires ; ces indices proviennent de « *bavures* » (« *slips* ») dans le « *codage* » des documents ; ils datent tous de la période de la construction et de la mise en route des crématoires [le **15/03/43** pour le crématoire II]. Les principaux indices sont les suivants [3] :

1. Le **29/1/43**, Karl Bischoff, responsable de la construction des divers bâtiments d'Auschwitz, dont les crématoires et les chambres d'épouillage (fonctionnant soit au gaz, soit à l'air chaud), rédige une lettre relative à la construction du crématoire II ; il y parle d'une « *cave de gazage* » (« *Vergasungskeller* ») ; jadis, sa lettre était incompréhensible, même pour les historiens. La seule chose claire (que les révisionnistes ont d'ailleurs contestée un temps mais qu'ils ne contestent plus aujourd'hui) est que Bischoff désignait par ce mot la morgue 1, c'est-à-dire la pièce qui allait servir au gazage des juifs. Pour les historiens patentés, ce lapsus est révélateur.
2. Dans une lettre du **21/1/43**, E. Wirths, médecin-chef du camp, réclame la création dans les caves des crématoires II et III d'une « *salle de déshabillage* » (« *Auskleideraum* ») ; il s'agit, affirment les historiens, d'affecter une salle au déshabillage des juifs [à gazer] et ce sera la morgue 2.
3. Un bordereau du **6/3/1943** porte sur la commande d'une « *porte [étanche] au gaz de 100/192 [cm] pour la morgue 1 du crématoire III (...) identique à la porte de la cave du crématoire II d'en face* » [4] ; si la morgue 1 des crématoires II et III avait une porte étanche au gaz, disent les historiens, c'est donc qu'elle était une chambre à gaz [homicide] ; en effet, à quoi bon des portes étanches au gaz dans une morgue ?
4. Dans une autre lettre du **6/3/43**, Bischoff demande à Topf, constructeur des fours crématoires, de prévoir le préchauffage de la morgue 1 (la chambre à gaz) des crématoires II et III par récupération des calories dégagées par les fours. Les révisionnistes faisaient valoir que ces morgues en partie enterrées étaient de véritables glacières dans lesquelles le gaz

[2] L'essentiel de l'argumentation de Carlo Mattogno se trouve dans « *Leichenkeller von Birkenau : Luftschutzräume oder Entwesungskammern ?* », *VffG*, Heft 2, August 2000, p. 152 sqq et « *Die Leichenkeller der Krematorien von Birkenau im Lichte der Dokumente* », *VffG*, n° 3 & 4, Dez. 2003, p. 357 sqq. Elle a été résumée en français dans « *La Controverse sur l'extermination des juifs par les Allemands* » de J-M Boisdefeu (chapitre *B-Critique / Généralités*, Tome 1, 2004).

[3] L'essentiel de l'argumentation de Jean-Claude Pressac se trouve dans « *Auschwitz : Technique and operation of the gas chambers* », The Beate Klarsfeld Foundation, 1989. Pressac a publié un deuxième livre en français en 1993 (CNRS Editions) mais sans rien apporter de nouveau à son premier livre (bien qu'il se soit entre-temps rendu aux archives moscovites). Depuis peu, on peut consulter l'ouvrage sur internet à www.mazal.org/pressac/pressac0.htm

cyanhydrique (HCN) ne pouvait s'extraire des granulés de Zyklon-B (L'HCN n'entre en ébullition qu'à partir de 25,7°C.) ; pour les révisionnistes, elles étaient donc impropres à servir de chambres à gaz. C'est vrai, admettait Pressac, et c'est bien pourquoi les Allemands avaient imaginé ce projet de préchauffage [qui fut finalement abandonné pour des raisons techniques et sans que Pressac nous donne la moindre indication sur la solution alternative finalement retenue par les Allemands !] Ce projet, selon Pressac, anéantit donc l'argumentation des révisionnistes : en effet, si les Allemands n'avaient pas de projet criminel, pour quelle raison voulaient-ils donc chauffer une morgue destinée à rester la plus froide possible ?

5. L'inventaire établi lors de la réception du crématoire III le **24/6/43** mentionne la présence de « *pommes de douche* » (« *Brausen* ») : ces pommes servaient, disaient jadis certains historiens, à introduire le gaz dans la chambre à gaz ; pour Pressac, c'étaient des postiches destinés à tromper les juifs en leur faisant croire qu'ils allaient prendre une douche.

A y bien regarder, les arguments de Pressac étaient légers et sa version lacunaire mais il faut reconnaître qu'à première vue, ils étaient de nature à convaincre bien des gens de ce que le gazage des juifs est un « *fait établi* ».

Version et argumentation des révisionnistes

Pour les révisionnistes, toute cette argumentation n'est que pétition de principe et dogmatisme. Le lecteur notera, à la décharge de Pressac, qu'en 1989, les Russes n'avaient pas encore ouvert leurs archives (ce qui n'était toutefois plus le cas en 1993). Il notera également que Pressac est mort en 2003 [et non 2002 comme indiqué dans *Dubitando* n° 2] sans avoir pu répondre à C. Mattogno [Il en aurait pourtant eu le temps.] et que non seulement personne n'a repris sa succession mais qu'on ne voit pas qui serait assez téméraire pour le faire. Voici donc la version des faits (postérieure à l'ouverture des archives de Moscou) que donne C. Mattogno.

1. En **juillet 42**, Himmler décide effectivement de porter la capacité d'Auschwitz à 200.000 prisonniers de guerre russes. En attendant, le camp servira à sélectionner les civils juifs aptes au travail, les juifs inaptes étant réimplantés en URSS. Le plan de Bischoff du **3/8/42** ne prévoyait qu'un seul crématoire (le crématoire II) mais l'épidémie de typhus qui vient de se déclencher l'incite le **21/8/42** à y ajouter un deuxième crématoire (le crématoire III), puis, l'épidémie tournant à la catastrophe, deux crématoires plus petits (les crématoires IV et V).

2. Bien entendu, la solution n'était pas dans l'incinération mais dans la prévention et Auschwitz met en place des moyens de lutte contre l'épidémie ; cette lutte est en fait une lutte contre les poux, lesquels véhiculent le typhus ou encore contre les rats, lesquels véhiculent la peste. On va donc doucher et tondre systématiquement les détenus, vacciner, mettre le camp en quarantaine (y compris pour les ouvriers civils et les SS), désinfecter les baraquements, prévoir çà et là des installations de désinfection des vêtements et de la literie, etc.

3. Parmi les mesures prises, on notera :

- Une mesure réclamée le **21/1/43** par E. Wirths, médecin-chef du camp, à savoir la création dans les caves des crématoires II et III d'une « *salle de déshabillage* » (« *Auskleideraum* ») des cadavres à incinérer, parfois à autopsier (**Point 2 de Pressac**) ; le 15/2/43, Werner Jothann répondra à Wirths qu'une baraque placée devant le crématoire II sera affectée à cette fonction ; le 8/3/43, il sera décidé d'affecter à cette tâche la morgue 2 ; à son entrée en fonction le 31/4/43, la baraque provisoire sera démontée. [5]

- Le projet de création d'une installation d'épouillage au gaz dans la morgue 1 : c'est la « *cave de gazage* » (« *Vergasungskeller* ») dont il est question dans la lettre de Bischoff du **29/1/43** (**Point 1 de Pressac**). On ne possède malheureusement aucun autre document sur cette chambre. [6] Il n'est donc pas anormal pour les révisionnistes que des portes étanches au gaz (**Point 3 de Pressac**) aient été prévues pour cette morgue 1.

[4] « *Gastür 100/192 für Leichenkeller 1 des Krematorium III (...) die genau nach Art und Mass der Kellertür des gegenüberliegenden Krematorium II (...)* »

[5] A l'intention des jeunes lecteurs : Jadis, on récupérait tout ce qu'on pouvait ; c'était surtout vrai en cette période de guerre ; nos coiffeurs récupéraient même les cheveux (et cela a encore été fait quelque temps après la guerre) ; bien entendu les Allemands récupéraient les vêtements des morts à incinérer, les nettoyaient et les redistribuaient soit aux détenus soit à ceux des civils allemands qui avaient perdu leurs biens dans les bombardements des Alliés.

[6] Pressac semble tout de même avoir découvert dans les archives de Topf un deuxième document (que la mort ne lui a pas laissé le temps de publier) sur cette chambre à gaz ; il s'agit d'une note du 17/2/43 de l'ingénieur Sander résumant un entretien téléphonique qu'il avait eu avec son collègue Schultze, ingénieur de la division B de Topf (ventilation des crématoires) qui revenait d'Auschwitz ; Schultze se plaignait de ce que la soufflerie de la « *cave de gazage* » (« *Gaskeller* ») n'était toujours pas en place. (*L'Autre Histoire*, n° 6, 16/10/96)

- La commande à Topf, le **11/2/43**, de 2 fours à air chaud (« *Öfen* ») pour l'épouillage ; à cette date, Bischoff prévoit de les monter dans le *Zentralsauna* c'est-à-dire dans un grand complexe de bains situé près des crématoires. Ces fours fonctionnaient au coke et fournissaient l'air chaud nécessaire à l'épouillage (alternative au gaz).
- 4. Là-dessus, le crématoire II était mis en route le **15/3/43**. On notera que sa morgue 1 (celle du crématoire III aussi) était équipée d'une installation d'aération et de désaération, initialement prévue pour éliminer les odeurs dégagées par les cadavres.
- 5. Toutefois, ces moyens de lutte contre le typhus se révélèrent insuffisants et l'épidémie reprit de la vigueur. Dès lors, les Allemands vont adopter un nouveau plan de « *mesures spéciales pour l'amélioration des installations sanitaires* » (« *Sondermassnahmen für die Verbesserung der hygienischen Einrichtungen* »). Ce plan va davantage intégrer les crématoires dans la lutte contre l'épidémie : comme on va le voir et en résumé, Bischoff va confirmer son projet d'implantation d'une **installation d'épouillage dans la morgue 1 du crématoire II** et former le projet de transformer **la morgue 2 en une gigantesque salle de douche** ; le crématoire III devait être aménagé de la même façon (voire les crématoires IV et V).

- Le premier document cité par C. Mattoño concernant ce plan est daté du **13/4/43**. Il s'agit d'un « *Etat* » [« *Aufstellung* »] de Topf donnant la liste des métaux rationnés (Cu, Al, etc.) nécessaires à l'exécution de contrats passés avec Auschwitz et portant sur les fournitures et travaux suivants dans la morgue 1 du crématoire II :

- « *Installation d'aération et de désaération du crématoire II du KGL d'Auschwitz* » [7],
- « *2 fourneaux d'épouillage Topf [à air chaud] pour le crématoire II du camp de prisonniers de guerre d'Auschwitz* » [8],
- « *Extension de l'installation d'aération et de désaération (alimentation en air chaud) du crématoire II du KGL d'Auschwitz* » [9].

Les 2 fours à air chaud commandés le 11/2/43 pour le *Zentralsauna* sont donc réaffectés au crématoire II et le système d'aération prévu pour évacuer les odeurs dégagées par les cadavres servira dorénavant au transport de l'air chaud produit par les fourneaux d'épouillage. Comme des douches doivent être installées dans la morgue 2 (On va le voir.), c'est donc que ces fours d'épouillage doivent être installés dans la morgue 1, la « *Ver-gasungskeller* » dont il est question dans la lettre du 29/1/43 (voir plus haut). Bischoff garde son projet de chambre d'épouillage mais abandonne le gaz pour l'air chaud. (**Point 4 de Pressac**)

- Le **13/5/43**, Bischoff définit les tâches de son personnel dans la réalisation du plan ; il définit comme suit la tâche d'un certain Jährling : « *Le Z.A. [travailleur civil] Jährling doit installer une chaudière et un chauffe-eau dans la baraque-buanderie de même que les douches dans la pièce de déshabillage du crématoire III.* » [10] (**Point 5 de Pressac**).

- Le **15/5/43**, « *télégramme urgent* » de Bischoff à Topf : « *Prendre lundi le projet chiffré pour la production d'eau chaude pour environ 100 douches. Installation d'un serpentín ou d'un chauffe-eau dans l'incinérateur d'ordures en construction dans le crématoire III ou d'un Fuchs* [11] *dans le but d'utiliser les hautes températures à la sortie. On peut éventuellement construire au-dessus du four un grand réservoir. Monsieur Prüfer est prié d'apporter lundi 17/5 un plan correspondant.* » [12]

- Le lendemain, le **16/5/43**, nouveau rapport de Bischoff précisant : « *6. Epouillage. Pour l'épouillage des vêtements des détenus, il est prévu une installation d'épouillage OT [Organisation Todt] dans la partie séparée du camp BAII. Pour assurer un épouillage corporel irréprochable des détenus, il sera construit dans les deux installations de bain pour*

[7] « *Betr. : Nr 24678/43/Ro-Pru/Pa. / Be- und Entlüftungsanlage des Krema II im K.G.L. Auschwitz* » (APMO, BW 30/34, p. 47)

[8] « *Betr. : Nr 24674/43/Ro-Pru/Pa. / 2 Topf Entwesungsöfen für das Krema II in Kriegsgefangenenlager, Auschwitz* »

[9] « *Betr. : Nr 24679/43/Ro-Pru/Pa./ Erweiterung der Be- und Entlüftungsanlage (Warmluftzuführung) des Krema II im K.G.L. Auschwitz* »

[10] « *Z.A. Jährling hat den Einbau von Kesseln und Boilern in den Waschbaracken durchzuführen, desgleichen die Brausen im Auskleideraum des Krematoriums III.* » (TCIDK, 502-1-83, p. 338)

[11] Fuchs est le nom d'une société allemande -encore en activité à ce jour- qui construit des serpentins, des condenseurs et autres dispositifs de cette sorte.

[12] « *Mitbringt Montag überschlüssiges Projekt für Warmwasserbereitung für ca. 100 Brausen. Einbau von Heizschlangen oder Boiler in den im Bau begriffenen Müllverbrennungsofen Krem. III oder Fuchs zwecks Ausnutzung hohen Abgangstemperaturen. Evtl. Höhermauerung des Ofens zwecks Unterbringung eines grossen Reservebehälters ist möglich. Es wird gebeten entsprechende Zeichnung Herrn Prüfer am Montag den 17.5. mitzugeben.* » (APMO, BW 30/34, p. 40)

détenus existantes dans le BIA une chaudière et un chauffe-eau de sorte que les douches existantes disposeront d'eau chaude. De plus, il est prévu d'équiper l'incinérateur des ordures du crématoire III d'un serpentín de façon à fournir de l'eau chaude à une installation de douche à construire dans les caves du crématoire III. La construction de ces installations est négociée avec la société Topf & Söhne d'Erfurt.» [13]

- Le **5/6/42** [lire **43**], lettre de Topf à Bischoff au sujet de : « Crématoires II et III. Incinérateur d'ordures » (« Krematorium II und III. Müllverbrennungs-Ofen ») : il y est question de l'« installation du chauffe-eau pour l'incinérateur d'ordures ». [14]

- Dans un « questionnaire » (« Fragebogen ») non daté (qui pourrait être de **juin 43**) et traitant des crématoires de Birkenau, Bischoff répond à la question « Les gaz d'échappement [des fours crématoires] seront-ils utilisés ? » par « projeté mais pas réalisé » et à la question « Si oui, dans quel but ? », Bischoff répond par « pour les installations de bain des crématoires II et III ». [15]

En résumé, les Allemands voulurent tout simplement transformer la morgue 1 en chambre d'épouillage (au gaz puis à l'air chaud) et la morgue 2 en salle de douche. Ce que les Allemands projetaient était non pas le gazage industriel des juifs, opération dont le professeur Faurisson avait déjà démontré de façon imparable qu'elle était techniquement impossible, mais tout simplement le gazage des poux et le bain des juifs. D'où la présence dans les documents de mots comme « Porte étanche au gaz », lesquels mots ne sont donc pas des « bavures » trahissant un projet criminel. Ce programme de conversion fut finalement abandonné et les morgues furent utilisées à ce pour quoi elles avaient été conçues, c'est-à-dire à conserver les corps des morts en attente d'incinération. C. Mattogno voit 2 raisons à cette nouvelle modification des plans de Bischoff :

- tout d'abord, 50 douches entrèrent en fonction le **13/7/43** dans chacune des installations d'épouillage B5a et B5b du camp des hommes BA1 à proximité des crématoires (mémo de Bischoff du **30/5/43**) ;

- ensuite, les travaux de construction des grandes installations de désinfection et d'épouillage du *Zentralsauna* progressaient rapidement et leur mise en fonction était prévue pour **début septembre 1943**. Entre-temps, l'épidémie de typhus s'était considérablement ralentie.

On notera toutefois que le projet d'implantation d'une salle de douches dans les crématoires refit surface près d'une année plus tard, le **25/3/44**, Werner Jothann (qui avait remplacé Bischoff) envoyant à Topf une lettre ayant pour objet : « CPG Auschwitz, Crémat. Utilisation des gaz d'échappement. » (« KGL Auschwitz, Kremat. Ausnützung der Abgase ») ; Jothann précisait que cette relance concernait « les crématoires II et III et éventuellement aussi les crématoires IV et V [c'est-à-dire tous les crématoires d'Auschwitz] ». [16]

On voit bien que le gazage des juifs à Auschwitz est un mythe. Seuls les esprits religieux, les faibles d'esprit et autres mal-comprenants pourraient encore le nier de bonne foi.

[13] « 6. Entwesung. Zur Entwesung der Häftlingskleider ist jeweils in den einzelnen Teillagern des BAII eine OT-Entwesungsanlage vorgesehen. Um eine einwandfreie Körperentlausung für die Häftlinge durchführen zu können, werden in den beide bestehenden Häftlingsbädern um BAI Heizkessel und Boiler eingebaut, damit für die bestehende Brauseanlage warmes Wasser zur Verfügung steht. Weiters ist geplant, im Krematorium III in dem Müllverbrennungs-Ofen Heizschlangen einzubauen, um durch diese das Wasser für eine im Keller des Krematoriums III zu errichtende Brauseanlage zu gewinnen. Bezüglich Durchführung der Konstruktion für diese Anlage wurde mit der Firma Topf & Söhne, Erfurt, verhandelt. » (TCIDK, 502-1-83, p. 311)

[14] « den Einbau der Boiler in den Müllverbrennungs-Ofen betreffend » (TCIDK, 502-1-336, p. illisible)

[15] « Werden die Abgase verwertet ? » / « geplant aber nicht ausgeführt » / « Wenn ja zu welchem Zweck ? » / « für Badeanlagen im Crema II und III » (TCIDK, 502-1-312, p. 8)

[16] (TCIDK, 502-1-313, p. 11)